



15ème législature

Question N° : 30084	De M. Jacques Marilossian (La République en Marche - Hauts-de-Seine)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation		Ministère attributaire > Enseignement supérieur, recherche et innovation
Rubrique > recherche et innovation	Tête d'analyse > Les sciences humaines et sociales face à la covid-19 - Recherche européenne	Analyse > Les sciences humaines et sociales face à la covid-19 - Recherche européenne.
Question publiée au JO le : 02/06/2020 Réponse publiée au JO le : 17/11/2020 page : 8205 Date de changement d'attribution : 07/07/2020		

Texte de la question

M. Jacques Marilossian appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur l'appel de l'Alliance européenne pour les sciences sociales et humaines (EASSH) concernant les futurs projets européens de recherche interdisciplinaires sur la covid-19. L'association européenne - membre du *World pandemic research network* - incite les gouvernements nationaux et les institutions européennes à soutenir et financer les projets interdisciplinaires sur la covid-19 dans lesquels le rôle des sciences humaines et sociale est fondamental. La crise de la covid-19 nécessite de trouver des réponses dans les domaines de l'immunologie et de la virologie. Mais la crise a aussi révélé de nouvelles problématiques dans les domaines des libertés individuelles et des inégalités socio-économiques entre les individus face à la maladie. Plus largement, c'est le projet européen qui a été mis à l'épreuve encore une fois. Dans tous ces domaines, les sciences humaines et sociales peuvent éclairer les décideurs politiques. Face aux virus qui ne connaissent pas les frontières, il semble primordial que les futurs projets de recherche sur la covid-19 contribuent à bâtir une future résilience européenne. Pour y parvenir, l'alliance recommande entre autres que la covid-19 soit désignée comme un projet de recherche spécifique et ce dans une approche multidisciplinaire où les chercheurs en sciences humaines et sociales y auraient toute leur place. Le cœur de ce grand projet de recherche se focaliserait sur des problématiques qui se trouvent à l'intersection des domaines que sont la santé publique, les systèmes politiques, et les normes et les valeurs culturelles. Il souhaite connaître ainsi les intentions du Gouvernement concernant l'élaboration d'un projet de recherche européen multidisciplinaire sur la covid-19 qui valorisera l'apport des sciences humaines et sociales.

Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) est particulièrement sensible à la nécessité d'intégrer les problématiques des sciences humaines et sociales (SHS) à la recherche sur la Covid-19 et ses conséquences. Cette recherche ne saurait, de toute évidence, se limiter aux domaines de l'immunologie et de la virologie. S'agissant de la crise Covid-19 proprement dite, correspondant aux phases de confinement, puis de déconfinement progressif, le MESRI a veillé à ce que la recherche SHS, par exemple dans le domaine des sciences du comportement ou de l'éthique, soit à même de contribuer activement à éclairer la décision publique. Ainsi, de nombreux projets SHS de ce type ont été financés dans le contexte de l'appel « flash » de l'Agence nationale de la

recherche (ANR), mais également dans le cadre du Comité analyse recherche expertise (CARE) Covid-19. La nécessité d'une recherche SHS conséquente, articulée dans des configurations interdisciplinaires adéquates, demeure aujourd'hui. La recherche sur un certain nombre de problématiques relatives à "l'après-crise" doit également être développée. Pour n'en citer que quelques-unes, les changements induits dans la structure des activités économiques, les impacts différentiels durables de la Covid-19 sur les groupes sociaux, les secteurs de l'économie et les régions, les leçons à tirer de la Covid-19 pour de prochaines crises de magnitude comparable et la prise en compte des objectifs du développement durable dans les mesures de sortie de crise, sont autant de questions critiques auxquelles la recherche SHS devra contribuer. Le ministère a veillé à ce qu'elles soient inscrites au titre de priorités dans le Plan d'action 2021 de l'ANR ainsi que dans son Appel à projets générique (AAPG). S'agissant de la dimension européenne à donner à de tels projets, elle est en effet un point essentiel, car la construction européenne elle-même est, à certains égards, en jeu dans ces questions. Non seulement le ministère s'y implique et s'y applique, mais il y joue un rôle moteur. D'une part, le MESRI est en contact étroit avec l'Alliance EASSH : la France a été, en avril dernier, à l'origine de la création du World pandemic research network et le site web de cette organisation, qui est dédiée à la formation de consortium de recherche internationaux sur la pandémie, a été construit et est maintenu grâce aux financements ministériels attribués sur la base de l'expertise du CARE. D'autre part, à la demande du MESRI, l'ANR a pris l'initiative d'une série de rencontres avec des agences européennes homologues, dont la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG), l'Economic and social research council (ESRC), et le Dutch research council (NWO), en vue de concevoir et de financer des appels à projets conjoints. Enfin, sur le plan de l'Europe communautaire, le MESRI est très attentif à l'ébauche d'un partenariat à très forte composante SHS, en cours d'élaboration à Bruxelles sous le titre de "Pandemic Preparedness and societal resilience". Le MESRI soutient résolument cette initiative.